

Dans la jungle de Bornéo

15 Jours / 12 Nuits



Dans la jungle de Bornéo

15 JOURS / 12 NUITS



JOUR 1 DÉPART DE FRANCE

Décollage pour **Kalimantan**. Repas, film et nuit dans l'avion.

JOUR 2 ARRIVÉE À BALIKPAPAN – SAMBOJA

Petit déjeuner à bord.

Arrivée à **Balikpapan**, à l'est de Kalimantan, partie indonésienne de Bornéo. Vous serez accueilli par votre guide et transféré vers **Samboja**. Le reste de la journée sera libre.

Repas LIBRES et nuit au lodge.

JOUR 3 SAMBOJA – ÎLES DES ORANG OUTANS – CENTRE DE REHABILITATION DES OURS MALAIS (B/L/D)

Petit déjeuner.

Vous visiterez les **îles des orang outans** (10 min à pied du lodge), des îles artificielles où ces derniers vivent en semi-liberté. Ces îles ont été construites pour permettre aux orang outans qui n'ont plus la capacité de vivre en autonomie dans la nature de pouvoir être dans un habitat naturel. Vous pourrez tenter de les observer durant votre balade.

Le déjeuner sera servi sous forme de pique-nique.

Visite également du **sanctuaire des ours malais**, un des plus grands projets au monde pour la conservation et la réhabilitation de ces ours. Durant cette journée vous observerez également d'autres animaux endémiques tels que des macaques à queue de cochon et une multitude d'espèces d'oiseaux.

Dîner et nuit au lodge.

JOUR 4 SAMBOJA – BUKIT BANGKIRAI – SAMARINDA (B/L)

Petit déjeuner et check-out.

Départ pour **Bukit Bangkirai** (environ 1h de route). Cette zone de 1500 hectares est destinée à la conservation des arbres tropicaux endémiques de Kalimantan comme les Bangkirai (*Shorea laevis*), les Keruing (*Dipterocarpus Comutus*), les Kempas (*Koompassia malaccensis*) ou encore le rotin (*Calamus sp.*). Les arbres peuvent atteindre 40 à 50 m de haut et ont une moyenne d'âge de 150 ans. Vous ferez une randonnée dans la jungle puis vous pourrez admirer la vue depuis des ponts suspendus installés entre les différentes tours d'observations.

Déjeuner dans un restaurant local puis transfert à **Samarinda** (environ 1h30 de route). Installation à l'hôtel.

Diner LIBRE et nuit à l'hôtel.

JOUR 5 SAMARINDA – VILLAGE DE PAMPANG - SANGATTA (B/L)

Petit déjeuner et check-out.

Départ pour le **village de Pampang** (environ 1h de route) où vit la tribu **Dayak Kenyah**. Aujourd'hui, autour de 800 personnes de l'ethnie Kenyah vivent dans ce village culturel. Vous pourrez y admirer la beauté et la richesse de l'art Kenyah, notamment à travers les peintures à l'extérieur et à l'intérieur des maisons longues. **Vous déjeunerez** sur le chemin puis continuerez votre route en direction de Sangatta (environ 3 à 4h de route). Installation à l'hôtel.

Diner LIBRE et nuit à l'hôtel.

JOUR 6 SANGATTA – PREVAB PARC NATIONAL DE KUTAI (B/L/D)

Petit déjeuner et check-out.

Vous rejoindrez le petit port de Kabo Pier (environ 30mn de route) puis vous monterez à bord d'un *ketinting* (canoë motorisé traditionnel) pour rejoindre le site des orang outans de **Prevab**, situé au sein du **parc national de Kutai**. Ce dernier, situé au nord de la rivière Mahakam, s'étend sur une superficie de 2 000 km² et comprend plusieurs lacs : lac Maau, lac Santan, lac Besar et lac Sirapan. Le parc national a été créé en 1982 pour tenter d'empêcher la poursuite de la déforestation des sociétés minières.

Le déjeuner sera servi sous forme de pique-nique. Dès votre arrivée à Prevab, un ranger du parc national vous accompagnera durant une randonnée pour admirer la faune et la flore de cette magnifique jungle. Vous pourrez apercevoir des orangs-outans, des gibbons, des cerfs, plusieurs espèces d'oiseaux et d'autres animaux endémiques de Bornéo. En fin d'après-midi, vous naviguerez tranquillement sur la rivière Sangatta pour tenter d'apercevoir des crocodiles et des singes proboscis. Le soir, vous logerez au camp de la station de recherche de Prevab.

Diner et nuit au campement.

JOUR 7 PREVAB – SANGATTA – VILLAGE DE MIAU BARU (B/L/D)

Petit déjeuner et départ.

Vous reprendrez le bateau vers **Sangatta**, puis vous prendrez la route en direction du **village Dayak de Miau Baru** (environ 4h de route) où vivent les **Dayak Kayan**. **Le déjeuner sera servi dans un restaurant local** ou sous forme de pique-nique en chemin.

Dans ce village anciennement appelé Long Kejiak, vous pourrez admirer de belles granges à riz, des maisons longues traditionnelles ainsi que de nombreuses sculptures en bois exotiques. Profitez de ce moment pour échanger et passez du temps avec les villageois. **Le dîner** sera servi par notre équipe dans une des maisons longues et vous passerez la nuit chez l'habitant.

Diner et nuit chez l'habitant.

JOUR 8 VILLAGE DE MIAU BARU – VILLAGE DE MERABU (B/L/D)

Petit déjeuner et départ.

Après le petit-déjeuner, vous aurez d'avantage le loisir d'échanger avec les villageois et de continuer à partager d'autres moments mémorables avant de faire vos bagages et de vous rendre au **village de Merabu** (environ 4 à 5h de route). **Déjeuner dans un restaurant local** en cours de route.

Le village de Merabu, est une communauté très unie de 235 personnes, principalement des **Dayak Lebo**. Il s'est vu accorder la "Hutan Desa" ou la "forêt du village". Le Hutan Desa est un accord entre la communauté et le gouvernement qui donne le droit au village la gestion exclusive de la forêt dans sa région. Merabu a pu obtenir le droit de gérer 8425 hectare de forêt, une avancée dans l'histoire pour la communauté de la région. La communauté est très dépendante des ressources forestières et des écosystèmes fluviaux et cette décision apporte une stabilité à long terme pour la communauté, qui peut ainsi maintenir leur écosystème. Le village de Merabu est devenu l'un des principaux modèles pour les autres villages d'Indonésie. Ils ont su garder sa jungle au milieu des grandes plantations d'huile de palme.

Vous passerez l'après-midi à échanger avec les habitants et découvrir leur mode de vie. **Le dîner** sera servi par notre équipe dans une des maisons longues et vous passerez la nuit chez l'habitant.

Dîner et nuit chez l'habitant.

JOUR 9 VILLAGE DE MERABU – GROTTES DE BLOYOT – LUNGUN – LAC NYADENG (B/L/D)

Petit déjeuner et départ.

Après le petit déjeuner, départ matinal pour environ 2h à 3h de randonnée (niveau intermédiaire à intense) jusqu'au grottes karstiques de **Bloyot**, où vous trouverez des peintures rupestres vieilles de 4 000 ans, ainsi que anciennes sculptures humaines et des fossiles. L'exploration des grottes pourra être délicat à certains endroits, il faudra parfois ramper et utiliser des échelles en bois. A l'intérieur vous croiserez des nids d'oiseaux, des araignées des cavernes et des chauves-souris.

Le déjeuner sera préparé et servi par l'équipe. En quittant les grottes, vous continuerez votre voyage dans la jungle puis vous passerez un petit pont en bois jusqu'à **Lungun**, où vous trouverez le cercueil d'un chef Dayak conservé dans une grotte, comme font les Toraja, sur l'île de Sulawesi. Vous redescendrez ensuite vers le **village de Merabu**. Après une courte pause, départ en canoë motorisé le long de la **rivière Lesan** vers la hutte de Nyadeng. Vous pourrez y observer des oiseaux aquatiques, des varans ou encore des singes. Enfin, vous terminerez par une petite randonnée de 30min pour atteindre le **lac Nyadeng**. Dès votre arrivée, vous installerez votre tente pour camper puis vous pourrez vous détendre et profiter de l'eau turquoise du lac.

Dîner préparé par notre équipe et nuit sous la tente.

JOUR 10 LAC NYADENG – KETEPU PEAK – VILLAGE DE MERABU (B/L/D)

Réveil matinal et **petit déjeuner** léger avant de commencer un trek d'environ 1h jusqu'au sommet de **Ketepu**. Le chemin sera un peu raide et glissant avec une élévation d'environ 400 mètres (le lac Nyadeng se situe à environ 200m d'altitude). Vous pourrez admirer le magnifique panorama de la forêt karstique entourée de nuages. Après avoir profité de ce moment inoubliable, retour au lac où vous pourrez vous reposer et vous baigner. **Le déjeuner** sera préparé par l'équipe. En fin d'après-midi, retour au **village de Merabu** par la **rivière Lesan**. Vous passerez un moment tranquille avec les villageois. **Le dîner** sera servi par notre équipe dans une des maisons longues et vous passerez la nuit chez l'habitant.

Dîner et nuit chez l'habitant.

JOUR 11 VILLAGE DE MERABU – TANJUNG REDEB (B/L)

Petit déjeuner et départ.

Après le petit-déjeuner, vous partirez en direction de **Tanjung Redeb** (environ 4h à 5h de route), la capitale de la région de **Berau**. Déjeuner dans un restaurant local en route. Installation à l'hôtel puis le reste de la journée sera libre.

Dîner LIBRE et nuit à l'hôtel.

JOUR 12 BERAU - SANGALAKI (B/L/D)

Petit déjeuner et départ.

Après le petit-déjeuner, en route vers le **port de Berau** puis bateau jusqu'à l'**île de Sangalaki**. Installation à l'hôtel.

Repas et nuit à l'hôtel.

JOUR 13 JOURNEE LIBRE (B/L/D)

Petit déjeuner.

Vous serez transféré vers le **port de Berau** pour prendre un bateau en direction de l'**île de Sangalaki**. Installation et le reste de la journée sera libre.

Repas et nuit à l'hôtel.

JOUR 14 SANGALAKI – BERAU – DÉPART (B)

Petit déjeuner et check-out.

Retour à Berau en bateau puis vous serez transféré vers l'aéroport pour prendre votre vol.

JOUR 15 ARRIVÉE EN FRANCE

HOTELS SELECTIONNÉS (OU SIMILAIRES)

Lieu	Nombre de nuitées	Hôtels
SAMBOJA	2 nuits	Samboja Lodge
SAMARINDA	1 nuit	Swiss-BelHotel Samarinda 4* (chambre deluxe) https://www.swiss-belhotel.com/en-gb/swiss-belhotel-borneo-banjarmasin
SANGATTA	1 nuit	Royal Victoria Sangatta 4* (chambre superior) https://www.hotelroyalgroup.com/
PREVAB	1 nuit	Campement Prevab
MIAU BARU	1 nuit	Chez l'habitant
MERABU	2 nuits	Chez l'habitant
LAC NYADENG	1 nuit	Sous une tente
BERAU	1 nuit	Grand Parama Berau 3* (chambre superior) https://grandparama.com/
SANGALAKI	2 nuits	Sangalaki Resort https://www.sangalakiresort.com/home

DESCRIPTIF TARIFAIRE (2025-2026)

Tarif par pers. 1/2 double base 2-3 pax	Tarif par pers. 1/2 double base 4-5 pax	Tarif par pers. 1/2 double base 6-8 pax
2180 EUR	1950 EUR	1870 EUR

*Tarifs à partir de, occupation double
Détails du devis ci-dessous

****OFFRE SUJETTE À DISPONIBILITÉ****

LES TARIFS INCLUENT :

<u>TRANSPORTS EN VOITURE :</u>	Aéroport/ hôtel/ aéroport – Excursions Véhicule climatisé avec chauffeur, essence et parking inclus
<u>GUIDE / ACCOMPAGNATEUR :</u>	Local, parlant anglais durant les transferts et l'ensemble du circuit (<i>guide francophone non disponible</i>)
<u>CLASSIFICATION HÔTEL :</u>	Lodge/maison d'hôte, 3*, 4* ou similaire
<u>TYPE DE CHAMBRE :</u>	Double/Twin deluxe dans les hôtels sélectionnés ou équivalent
<u>EXCURSIONS :</u>	Les excursions et visites mentionnées au programme + droits d'entrée dans les sites 1 petite bouteille d'eau par personne pendant les excursions
<u>REPAS :</u>	Les repas en pension complète (hors boisson) B= Petit déjeuner ; L = Déjeuner ; D = Dîner
<u>DIVERS :</u>	Taxes et services hôteliers Garantie totale des fonds déposés par l'APST

LES TARIFS N'INCLUENT PAS :

TRANSPORTS AÉRIENS INTERNATIONAL ET/OU INTÉRIEUR

DÉPENSES PERSONNELLES : Boissons supplémentaires ou alcoolisées, pourboires guide/ chauffeur,...

SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE : **452 EUR /pers**

LES REPAS NON MENTIONNÉS DANS LE PROGRAMME

LES ACTIVITÉS EN OPTION Nous consulter pour un devis.

LES ASSURANCES : Nous consulter pour un devis.

LE VISA : Environ **35 EUR /pers**

CONDITIONS DE RÈGLEMENTS ET D'ANNULATION

1. Règlements

Les règlements se feront par virement bancaire selon les conditions de paiement ci-après

- Versement d'un acompte de 30% pour bloquer la réservation
- Versement du solde à 45 jours avant le départ
- Modalités de paiement

Les versements en **EUR** seront à effectuer sur le compte :

Nom de la banque :	CIC Paris Opéra Bourse
Banque :	30066
Guichet :	10005
N° compte :	00020298401
Clé :	88
Devise :	EUR
IBAN :	FR76 3006 6100 0500 0202 9840 188
BIC :	CMCIFRPP

2. Annulations

- a. Toute annulation devra nous être adressée par écrit
- b. Toute annulation effectuée à moins de 30 jours et jusqu'à 22 jours avant l'arrivée, est sujette au paiement de 25% du prix package
- c. Toute annulation effectuée à moins de 21 jours et jusqu'à 14 jours avant l'arrivée, est sujette au paiement de 50% du prix package
- d. Toute annulation effectuée à moins de 13 jours et jusqu'à 3 jours avant l'arrivée, est sujette au paiement de 75% du prix package
- e. Toute annulation effectuée à moins de 2 jours avant l'arrivée / NO SHOW, est sujette au paiement de 100% du prix package
- f. Tout early-check-out sera facturé pour toute la durée prévue du séjour

FORMALITÉS

Si vous voyagez avec vos enfants, sachez que, dorénavant, les mineurs, quel que soit leur âge, doivent eux aussi avoir un passeport individuel. Les ressortissants français souhaitant séjourner moins de 30 jours en Indonésie sont exemptés de l'obligation préalable de solliciter un visa et peuvent obtenir un « Visa On Arrival » à l'aéroport. Ce visa payant, d'une durée de 30 jours, ne peut être délivré que pour les déplacements correspondant à l'un des motifs suivants : tourisme, transit, visite familiale ou sociale, déplacement à but artistique ou culturel, mission officielle (détenteurs de passeports officiels ou d'une lettre de mission pour un voyage officiel), participation à un séminaire/conférence, à un salon/foire internationale ou bien à une réunion avec la maison mère ou la filiale d'une entreprise en Indonésie. Le prix du visa à l'arrivée pour 30 jours est de **500 000 Rp (environ 35 €)**. Un billet retour ou autre justificatif de sortie de territoire est exigé par les autorités indonésiennes. Pour les ressortissants français ayant bénéficié d'un visa à l'arrivée, il est possible de prolonger leur séjour une fois pour 30 jours supplémentaires auprès des services de l'immigration sur place (coût de 500 000 Rp également).

Faire la demande de « Visa On Arrival » avant de partir : <https://evisa.imigrasi.go.id/>

Pour Bali exclusivement : une taxe environnementale et touristique d'un montant de **150 000 IDR (environ 9 €)** est entrée en vigueur depuis le 14 février 2024. La création de cette taxe est une volonté du gouvernement afin d'avancer vers un tourisme plus durable. Les revenus générés seront utilisés pour l'entretien des infrastructures de l'île, améliorer son système de gestion des déchets, et préserver le patrimoine naturel et culturel balinais. Cette taxe s'ajoute au coût du visa à l'arrivée.

Régler la taxe avant le départ sur le site officiel : <https://lovebali.baliprov.go.id>

À compter du 29 août 2024, l'Indonésie a mis en place un New Health Pass Regulation pour la prévention contre le Mpx. Toutes personnes voyageant en Indonésie devront remplir, le formulaire suivant avant de partir : <https://sshp.kemkes.go.id/> (au plus tôt 48h avant le voyage. Une fois le formulaire rempli, vous recevrez un QR code qui devra être présenté à l'aéroport en Indonésie.

SITUATION COVID-19

Depuis le 9 juin 2023, l'Indonésie a supprimé toutes les exigences relatives au COVID-19, tant pour l'entrée en Indonésie que pour les voyages à l'intérieur du pays. La vaccination contre le COVID-19 (dose de base et rappel) est toujours recommandée, en particulier pour les groupes à risques, mais elle n'est plus obligatoire pour les voyages. Le gouvernement indonésien continue également de recommander aux personnes malades et exposées au risque d'infection par le COVID-19 d'éviter les lieux bondés, de garder leurs distances et de porter un masque. Mais cela n'est plus obligatoire non plus. L'application en ligne SATUSEHAT n'est plus obligatoire pour les voyageurs.

Voici le lien du site du gouvernement indonésien qui met à jour les conditions d'entrées : <https://kemlu.go.id/bern/en/news/17810/entering-indonesia-updated-on-17-july-2022>

INFOS PRATIQUES

Ambassade d'Indonésie : 47/49, rue Cortambert - 75116 Paris. Tel : 01.45.03.07.60

SANTE ET SECURITE

Aucune vaccination n'est obligatoire pour ce voyage. Il n'y a pas non plus de risque de paludisme sur l'île de Bali. Nous vous conseillons, avant votre départ, de consulter votre médecin ainsi que le site du ministère des Affaires étrangères pour connaître les risques sanitaires éventuels qui peuvent concerner votre destination :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/indonesie/>

GARANTIE

En ce qui concerne la responsabilité civile professionnelle de l'organisateur du voyage, celle-ci est assurée en conformité avec les dispositions des articles du code du tourisme. Le montant des garanties souscrites est à la disposition de la clientèle sur simple demande. Assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de la compagnie HISCOX. Garantie financière fournie par l'A.P.S.T.